

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du **25 juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin, le conseil municipal de la commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**
de présents : **15**
de votants : **19**

Etaient présents :

BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GULINO Aline, GRANDJEAN Guillaume, HAJRI Sabrina, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés : /

Étaient absents : /

Procurations :

Me GUILLAUME Monique donne procuration à Me FRANCOIS Andrée
Me MANGIN Marie-Françoise donne procuration à Me GAUTIER Marina
Mr ERBSTOSSER Laurent donne procuration à Mr DIM Lucien
Mr MANGIN Sébastien donne procuration à Mr LACOGNATA Alain

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20/06/2024. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 28/06/2024.

N° 73/2024 : Participation aux frais de fonctionnement des écoles OMF pour l'année scolaire 2022/2023

Considérant les frais de fonctionnement des écoles d'Ogy-Montoy-Flanville pour l'année scolaire 2022/2023,

Considérant l'effectif des enfants scolarisés aux écoles d'Ogy-Montoy-Flanville durant l'année scolaire 2022/2023,

Ayant entendu l'exposé de Madame GAUTIER Marina, adjointe au Maire,
Après discussion et délibération, le conseil municipal par **19 VOIX POUR**,

- **DÉCIDE** de porter le montant de la contribution des communes de résidence à :
 - 1 081,03 € par élève scolarisé à Ogy-Montoy-Flanville et ne résidant pas à Ogy-Montoy-Flanville pour l'année scolaire 2022/2023 pour l'école maternelle,
 - 366,03 € par élève scolarisé à Ogy-Montoy-Flanville et ne résidant pas à Ogy-Montoy-Flanville pour l'année scolaire 2022/2023 pour l'école primaire.

Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 25 juin 2024

Le Maire,
Eric GULINO

